

L'ECHO

OCTOBRE 2011

n°42



ONDES

LES CRESPIYS

Infos Municipales

1. MISE EN SECURITE DES AIRES SPORTIVES.

Les aires de loisirs et les terrains sportifs ont été occupés illicitement à plusieurs reprises, ce qui entraîne des dépenses importantes pour la commune, liées à la consommation d'électricité, d'eau et de remise en état des terrains.

Afin de mettre un terme au vandalisme et au stationnement de véhicules non autorisés sur ces terrains, l'Assemblée a décidé d'installer sur le chemin d'accès une borne cylindrique en acier, escamotable dans le sol, avec un système d'automatisme hydraulique, conçue pour interdire le passage des véhicules.

Les élus ont décidé de retenir l'entreprise A.LOVATO pour un montant de 3890.00€ HT et l'entreprise BORDES pour les travaux de terrassement pour un montant de 1077.64€ HT.

La commune va demander une subvention au Conseil Général de la Haute-Garonne.

2. CONVENTION DE PRET DES TELECOMMANDES POUR LA BORNE ESCAMOTABLE DES AIRES SPORTIVES

Suite à la mise en place de cette borne, il est nécessaire de prêter une télécommande aux employés communaux, aux associations et à divers intervenants.

Des conventions ont été mises en place.

3. ACHAT LOGICIELS INFORMATIQUES

Le secrétariat de mairie utilise les logiciels MAGNUS depuis 1996, ceux-ci arrivent en fin de vie.

Le Conseil municipal a décidé de renouveler les logiciels informatiques, de retenir la société MAGNUS pour un montant de 2506€ HT et de demander une subvention au Conseil Général de la Haute-Garonne.

4. ECLAIRAGE PUBLIC VILLADAR

Afin d'améliorer la visibilité de nuit de la rue Villadar, le Conseil Municipal a approuvé l'étude du SDEHG pour le rajout de 2 candélabres. Le coût total de ce projet s'élève à 14 838€ et le montant restant à la charge de la commune est de 4297€.

5. EXTENSION DU RESEAU BASSE TENSION RUE VILLADAR

La commune est tenue d'amener les réseaux au droit de propriété. Compte tenu des projets de création de maisons individuelles Rue Villadar, le Conseil Municipal a validé l'extension du réseau basse tension sur une longueur de 67 mètres pour un coût total de 7448€. La participation communale s'élèvera à 3766€.

6. CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SAVE ET GARONNE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU FONDS DE CONCOURS FINANCANT LE POOL ROUTIER 2011-2012

Il convient de passer une convention avec la Communauté de Communes de Save et Garonne afin d'instituer un fonds de concours permettant de trouver de nouvelles sources de financement pour la mise en œuvre du « pool routier » sur les voies communales.

Cette convention est souscrite pour la durée du pool routier 2011-2012. La part de financement communale imputée à la Commune d'Ondes s'élève à 5102.05€

7. ANTENNE TELEPHONIQUE

Le Maire a été saisi d'une demande d'implantation d'antenne de téléphone sur le château d'eau en contre partie d'un loyer annuel de 6000€ net.

L'assemblée a décidé de donner un avis défavorable à cette implantation.

8. CONVENTION D'OCCUPATION DE LA SALLE DE LA BUCHERE A L'ASSOCIATION AMALGAM

Une demande de renouvellement de prêt de la salle de la « Bûchère » a été déposée par l'association de danse AMALGAM de Merville, afin de donner des cours le jeudi de 16h30 à 19h30 pour la saison 2011/2012.

Les élus ont approuvé les termes de la convention et ont demandé une participation annuelle pour les frais d'électricité et de chauffage fixée à 200€.

9. SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTER-COMMUNALE

Par courrier du 20 avril 2011, Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne a notifié à la commune le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) élaboré dans le cadre de la loi du 16 décembre 2010 relative à la réforme territoriale.

Ce projet de schéma tend à reconfigurer en profondeur la coopération intercommunale dans le département de la Haute-Garonne et a pour objectif :

- La couverture intégrale du territoire national par des EPCI à fiscalité propre
- La suppression des enclaves et des discontinuités territoriales
- La rationalisation des périmètres des EPCI et des syndicats mixtes.

Ce projet propose le rattachement de 43 communes isolées à un EPCI à fiscalité propre, 11 fusions et 2 créations de Communautés de Communes, l'éclatement de 2 d'entre elles et la dissolution d'un nombre important de syndicats de communes.

A compter de sa notification, les communes et les EPCI concernés disposent d'un délai de 3 mois pour rendre leur avis sachant que le silence vaut approbation. Les avis sont ensuite transmis à la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale (CDCI) afin qu'elle formule à son tour des observations sur le projet de schéma et fasse, le cas échéant, des contrepropositions. Ces contrepropositions s'imposeront au Préfet pour l'adoption, au plus au 31 décembre 2011, de la version définitive du SDCI, si elles sont adoptées à la majorité des 2/3 des membres de la CDCI et si elles sont conformes aux objectifs et orientations de la loi.

Le Maire rappelle à l'Assemblée que la Communauté de Communes Save et Garonne a été le choix librement consenti de 13 communes qui la constituent depuis le 01.01.2001

Ces propositions suscitent les observations suivantes :

- Absence de concertation avec les élus pour établir le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale
- Délais de réflexion trop courts
- Absence d'élément d'étude financière des conséquences de cette réforme.

Les membres du Conseil Municipal décident d'émettre un avis défavorable sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale tel que présenté.

Infos Municipales

10. MODIFICATION DES TARIFS DE LA GARDERIE COMMUNALE ET DU CLAE

Les élus proposent de modifier certains tarifs et de ne plus fournir le goûter pendant les temps d'accueils du soir.

Accueil de Loisirs pour les enfants du primaire

CLAE matin et soir :

Les horaires d'accueil : 7h00 à 8h20 et de 16h15 à 18h30 le lundi, mardi, jeudi, vendredi. L'accueil est payant durant tout le créneau horaire.

Le Maire propose de fixer les tarifs comme suit à compter du 1^{er} septembre 2011 :

De 1 à 6 présences : **2.00 €** la présence facturée au trimestre

De 7 à 15 présences : **13.50 €** par mois facturé mensuellement

Au-delà de 15 présences : **24.00 €** par mois facturé mensuellement

CLAE midi :

0.20€ par présence effective journalière de 11h30 à 13h15

Garderie communale pour les enfants de maternelle

Les horaires d'accueil : 7h00 à 8h50 et de 16h30 à 18h30 les lundi, mardi, jeudi, vendredi. L'accueil est payant durant tout le créneau horaire.

Le Maire propose de fixer les tarifs comme suit à compter du 1^{er} septembre 2011 :

De 1 à 6 présences : **1.50 €** la présence facturée au trimestre

De 7 à 15 présences : **9.00 €** par mois facturé mensuellement

Au-delà de 15 présences : **13.00 €** par mois facturé mensuellement

11. MODIFICATION DU TARIF DE LA CANTINE SCOLAIRE

Les articles R 531-52 et R 531-53 du Code de l'éducation permettent de fixer librement les tarifs sans que celui-ci soit supérieur au coût par usager résultant des charges supportées au titre du service restauration.

Le Conseil Municipal a décidé d'augmenter le prix des repas, à compter du 1^{er} août 2011

	2011-2012
Tickets repas des élèves	2.85 €
Tickets repas enseignants	4.20 €

Infos Municipales ○○○○○

12. RECRUTEMENT D'UN AGENT NON TITULAIRE POUR UN BESOIN OCCASIONNEL

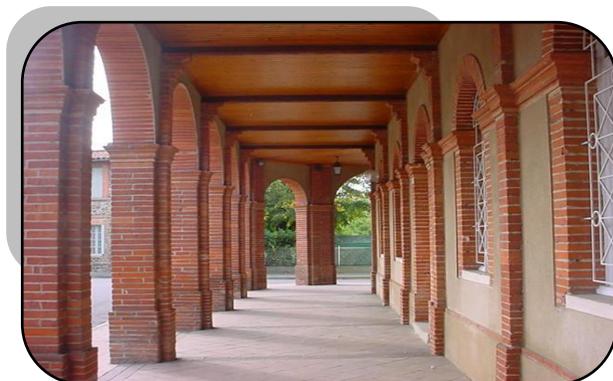
Afin de subvenir à un besoin occasionnel pour l'entretien des locaux communaux, le service cantine et la garderie à l'école primaire, le Conseil Municipal a décidé de recruter un agent non titulaire pour un besoin occasionnel sur une base de 35 heures hebdomadaire, du 5 septembre 2011 au 4 décembre 2011, en vertu de l'article 3 alinéa 2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale.

13. RENOUVELLEMENT DU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE CAF

Le Contrat Enfance Jeunesse concerne le développement de la politique globale d'animation pour les 6/16 ans et ce contrat est arrivé à échéance le 31 décembre 2010. La CAF propose de le renouveler pour une durée de 3 ans.

Le Contrat Enfance et Jeunesse signé avec la CAF et les communes de Grenade et d'Ondes permet de bénéficier de subventions de fonctionnement.

Les actions déjà subventionnées ciblées sur l'ancien contrat seront reconduites pour 2011-2013.



Informations ○○○○○

Le Conseil Général donne aux jeunes toutes les chances de réussir

Le Conseil Général mène une politique volontariste en matière d'enseignement. Il construit, réhabilite, équipe pour que les collèges fonctionnent au quotidien. Il participe aussi au financement des écoles. En aidant les familles et les associations d'éducation culturelle et sportive, son objectif est de donner à chaque élève toutes les chances de réussir sa vie d'adulte.



Les missions du Conseil Général

L'Etat doit assurer les missions de l'Education Nationale. Mais le Ministre de l'Education Nationale, Luc Chatel annonce année après année, la suppression de plusieurs milliers de postes d'enseignants sans oublier la restructuration des RASED qui seront mutualisés !

Le Département, quant à lui, continue de financer la construction ou la reconstruction, l'extension, les grosses réparations, l'équipement et le fonctionnement des collèges. Tous les collèges neufs et restructurés sont mis en conformité selon les normes d'accessibilité aux personnes handicapées.

Le gouvernement ne cesse d'amputer les budgets départementaux. Pourtant cette année encore, le Département de la Haute-Garonne, du fait de la volonté de son président Pierre Izard, poursuit encore et toujours une politique active d'aide aux communes, quand elles engagent des projets de construction ou de remise à niveau de leurs écoles maternelles et primaires et de leurs cantines.

Le Conseil Général assure aussi l'accueil, la restauration et l'hébergement, ainsi que l'entretien général et technique, le recrutement et la gestion des personnels techniques des collèges.

Enfin depuis 1999, il favorise la mise en œuvre des nouvelles technologies de l'information et de la communication en dotant les collèges de postes informatiques, câblages, imprimantes, équipements multi-médias.

La gratuité des transports scolaires et de la cantine

Le Conseil Général s'engage sur la gratuité des transports scolaires et la gratuité de la cantine. *Pour les familles, la gratuité des transports scolaires représente une économie de 600 € par élève et par an.* Dans le canton de Grenade, 39 véhicules circulent chaque jour, soit un coût annuel de 1,8 M€, pour 5 services vers les lycées de Colomiers et d'Ondes, 19 services vers les collèges de Grenade et d'Aussonne et 15 services vers les écoles.

Informations ○○○○○



La lutte contre l'échec scolaire

Depuis une quinzaine d'années, le Conseil Général offre un dictionnaire à tous les élèves entrant en classe de 6^e.

Pour mener à bien sa politique d'accompagnement à la scolarité, le Département s'appuie sur des associations et sur les communes et contribue à lutter contre l'échec scolaire, notamment en soutenant les fédérations départementales d'éducation populaire en faveur des jeunes les plus en difficulté.

Culture et sport

Par l'intermédiaire de l'ADDA, le Département propose des programmes d'éducation artistique destinés à sensibiliser les élèves à la musique et à la danse. Le Conseil Général poursuit son engagement auprès du TNT dans la mise en œuvre du projet « Théâtre en pages » et des « mercredis d'éveil à la science » avec la Ligue de l'enseignement.

Pour la réalisation de projets pédagogiques, une allocation permet de mettre en place des ateliers de pratique artistique et scientifique. Le « Prix du Conseil Général » est attribué à certains voyages linguistiques.

Les archives départementales proposent des publications, expositions et animations (écritures anciennes et sceaux) et les Centres d'Animation et de Documentation Pédagogique sont toujours prêts à répondre aux besoins des enseignants en matière de documentation et de formation. La Médiathèque départementale prête des

expositions aux communes qui sont installées à la bibliothèque : le coffret du Grand Louvre et le polar au cinéma et dans la littérature seront exposés à la rentrée à Grenade.

Et pour encourager les nouveaux talents, il existe la bourse du jeune espoir sportif ! Chaque année, 30 jeunes à fort potentiel sont sélectionnés par les comités départementaux de chaque discipline sportive. Le Conseil Général leur attribue une bourse de 1500 €.

Sécurité et citoyenneté

Le Conseil Général est à l'initiative de nombreuses actions destinées à sensibiliser les jeunes à la protection de l'environnement et au développement durable par des supports pédagogiques, ainsi qu'à la sécurité routière. **Il distribue à tous les collégiens de 5^e un code junior (piéton, cycliste et cyclomoteur).** Des ateliers thématiques sur la citoyenneté sont organisés, ainsi que des opérations comme « sortir vite » pour sensibiliser les jeunes aux comportements à adopter dans les autocars.

Avec le Conseil Général, pour cette rentrée 2011 et pour vos enfants, « nous assurons le quotidien et préparons l'avenir ».

**Bonne rentrée à toutes et à tous !
Avec mes sentiments dévoués,
Votre Conseillère Générale,
Véronique VOLTO**

Informations ○○○○○

L'OFFICE DU TOURISME

Séjours individuels-Coffrets cadeaux

L'office de Tourisme de Save et Garonne diversifie sa gamme de produits touristiques avec la commercialisation de séjours 2 jours/ 1 nuit, vendus sous forme de coffrets cadeaux. Ils incluent une nuit en hôtel ou chambre d'hôtes avec dîner et petit-



5 IDÉES CADEAUX ORIGINALES, À OFFRIR... OU À S'OFFRIR !

Des séjours de 2 Jours/1 Nuit en Save & Garonne

Chaque coffret cadeau comprend :

- 1 nuit en chambre double ou familiale
- 1 dîner et 1 petit-déjeuner
- 1 ou 2 activités, avec les thématiques suivantes



POUR UN SÉJOUR À DEUX...

Tarif valable pour 2 personnes

96€ **UNE BULLE À DEUX**
Séances de spa en extérieur

125€ **NATURELLEMENT SAVE & GARONNE**
Visite d'une ferme d'élevage de canards gras et d'une pépinière de cactus

159€ **CHARME ET PRIVILÈGES**
Visite du château de Larra et dégustation de chocolats en compagnie de Mme la Baronne

POUR UN SÉJOUR EN FAMILLE...

Tarif sur la base de 2 adultes et 1 enfant (possibilité de 2 ou 3 enfants)

169€ **PLUMES ET POILS**
Balade à dos d'âne et visite du parc de loisirs Animaparc

179€ **PETIT EXPLORATEUR**
Visite du Labyrinthe de Merville et dégustation de produits laitiers dans une ferme



Office de Tourisme
Save & Garonne
38 rue Victor Hugo
31330 Grenade
05 61 82 93 85

www.tourisme-grenade.fr



déjeuner, et une ou deux activités de découverte. Six formules différentes permettent à tout un chacun de trouver son bonheur en fonction de son budget et de son envie, pour une escapade à deux ou en famille.

Pourquoi présenter un séjour dans un coffret cadeau ?

En plus du plaisir d'offrir, le coffret cadeau vous permet de choyer ceux que vous aimez avec un présent unique et original. Un cadeau immatériel certes, mais dont les bienfaits d'un territoire attachant graveront les souvenirs. Un petit plaisir que l'on peut également s'offrir pour s'évader près de chez soi, pour une parenthèse bucolique.

Comment distinguer ce coffret cadeau des « box » classiques ?

Loin de vouloir copier les séjours vendus par de nombreuses marques spécialisées, ces coffrets cadeaux ont l'avantage d'être réalisés en harmonie avec les valeurs de Save et Garonne. La plus-value réside ici dans une sélection de prestataires de qualité, une éthique de l'accueil et l'entière disponibilité des agents de l'Office de Tourisme.

Informations ○○○○○

COMMUNAUTE DE COMMUNES SAVE ET GARONNE

Le chemin du Loup ré-ouvert au Burgaud

La Communauté de Communes Save et Garonne a ouvert fin juin un chemin rural de la Commune du Burgaud, le chemin du Loup. Sur près de 100 mètres, une équipe de 300 personnes dont une bonne majorité de l'Association Caminarem, a travaillé à défricher cette portion de chemin rural. Les bénévoles ont vaincu les ronces bien installées sur ce chemin. Cette opération d'ouverture de chemin permettra de randonner sur une boucle de 13kms autour du Burgaud et passant dans la forêt du Burgaud. Un bon repas a clôturé de façon conviviale cette journée de travail au grand air.



Rendons hommage à Jean Louis Frapech, Vice-Président à la Communauté de Communes Save et Garonne chargé du Tourisme, des associations et animations pour sa participation au débroussaillage du chemin, et maître grilladou pour le repas ainsi qu'à ses collègues, amis élus et tous les bénévoles.

Si vous souhaitez retrouver les chemins de randonnée en Save et Garonne et en connaître l'actualité, venez nous voir à l'Office du Tourisme Save et Garonne ou sur www.tourisme-grenade.fr

La rentrée est là !

Vous cherchez une activité pour vous ou vos enfants ?



Pensez à l'**annuaire intercommunal des associations**, vous y trouverez l'ensemble des activités proposées dans les 13 communes du Territoire.

Cet annuaire est consultable et téléchargeable sur le site internet de la Communauté de

Communes **Save & Garonne** : www.cc-saveetgaronne.fr.

Il est aussi disponible à l'accueil de la Communauté de Communes, à l'Office du Tourisme Intercommunal ou dans votre mairie.

Pour tout renseignement :

Communauté de Communes Save & Garonne 05 61 82 85 55.

Informations ○○○○○

S'installer comme maraîcher en agriculture biologique en Save et Garonne, pourquoi pas ?

La Communauté de Communes Save et Garonne, située dans le Nord Toulousain, et le CIVAM CREA (Créer, réussir, Entreprendre en Agriculture) ont créé une couveuse d'activités agricoles en maraîchage biologique.

La couveuse permet à des porteurs de projet de démarrer progressivement et en sécurité leur activité avant de créer définitivement leur entreprise. Pendant une période de 1 à 3 ans, ils peuvent tester leur projet par une mise en situation réelle : ils produisent, vendent leur production et développent leur réseau de client et de partenaires. La couveuse assure l'hébergement de l'activité, met à disposition un terrain et des outils professionnels et assure un accompagnement permanent par un réseau d'agriculteurs solidaires.

Permanences CIVAM CREA
Fabrice Ruffier
Les mardis et jeudis
Dans les bureaux de la
Communauté de communes
05 62 79 07 81 / 06 88 99 56 86
crea@CIVAM31.org

Présidente : Agathe Macke
www.CIVAM31.org

Contact Communauté de communes
Marie Moréac
05 61 82 85 55
marie.moreac@cc-saveetgaronne.fr
Vice Président : Jean Arrecgros
www.cc-saveetgaronne.fr

Créer
Réussir
Entreprendre en
CIVAM Agriculture
COUVEUSE D'ACTIVITÉS AGRICOLES

SAVE &
GARONNE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Devenir **maraîcher** en
agriculture **biologique**
en **Save & Garonne**



Un nouvel outil est à votre
disposition :

la **couveuse d'activités
agricoles**



Réunion d'information :
**Lundi 17 octobre 2011 à 14h00, Salle
du Préau (face à la mairie) Grenade
sur Garonne**

Informations ○○○○○



COMITE DU BASSIN D'EMPLOI DU NORD TOULOUSAIN

C'est la rentrée au CBE !

Les cartables sont parés et les crayons aiguisés ... Bref, la période estivale se termine mais l'équipe du CBE poursuit son action pour l'emploi et le développement local :

- notre siège reste ouvert à tous les demandeurs d'emploi ;

du lundi au jeudi de 9h à 12h & de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h, à l'Espace des Platanes 10 A Allées Alsace Lorraine.

- les Ateliers du jeudi, quant à eux, redémarrent pour une aide personnalisée;

PLANNING du 2^{ème} semestre 2011

- les séances ont lieu dans les locaux du CBE du Nord Toulousain (allées Alsace-Lorraine à Grenade) - sous réserve de modification -

ATELIERS DATES	MATIN		APRÈS-MIDI ⬇ un jeudi sur deux ⬇	
	<i>Le Curriculum Vitae</i> 09h00 - 10h30	<i>La lettre de motivation</i> 10h45 - 12h15	<i>L'entretien d'embauche</i> 14h00 - 17h00	<i>L'emploi sur Internet</i> 14h00 - 17h00
1 ^{er} septembre	X	X		X
08 septembre	X	X	X	
15 septembre	X	X		X
22 septembre	X	X	X	
29 septembre	X	X		X
06 octobre	X	X	X	
13 octobre	X	X		X
20 octobre	X	X	X	
27 octobre	X	X		X
03 novembre	X	X	X	
10 novembre	X	X		X
17 novembre	X	X	X	
24 novembre	X	X		X
1 ^{er} décembre	X	X	X	
08 décembre	X	X		X
15 décembre	X	X	X	
22 décembre	X	X		X

- et notre Bus pour l'Economie et l'Emploi reprend la route à la rencontre des moins mobiles.

Le bus pour l'économie et l'emploi sera présent sur la commune le 8 novembre 2011

Informations ○○○○○

RENTREE DES CLASSES



Lundi 5 Septembre 2011, c'était la rentrée des classes. Visiblement les enfants étaient heureux de retrouver leurs copines, leurs copains. Nous en avons même vu certains sauter de joie sur le chemin de la Maison du Savoir.



Les vacances sont finies : la mer, la montagne, la campagne ; tout cela est derrière eux, l'album photo s'est refermé.

Pour le présent, des photos de groupe sont tirées dans la cour de l'école. Monsieur Dessaux, le directeur procède à l'appel des élèves en présence des parents, aiguille les enfants vers leurs classes et leurs enseignants :

*Mlle Rouger pour les CP-CE1
Mme Seva pour les CE2- CM1
Mr Dessaux pour les CM1-CM2*

A toutes et à tous, nous souhaitons une fructueuse année d'études et de très bons résultats scolaires.

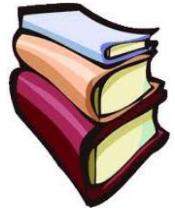


Informations ○○○○○

BIBLIOTHEQUE

Sous les arcades, près de la mairie, la bibliothèque est à votre disposition :

- ☞ Le lundi de 17h à 18h
- ☞ Le mardi de 18h à 19h30
- ☞ Le samedi 11h à 12h



L'inscription et l'emprunt des livres sont gratuits.

N'hésitez pas à venir, nous avons régulièrement des nouveautés
A très bientôt, L'équipe de la bibliothèque

SCRABBLE

Peut-être trouverons nous quelques égarés du Scrabble afin de se joindre à nous les lundis de 14h à 17h à la salle de la bibliothèque d'Ondes.



Convivialité et bon accueil assurés

RAPPEL LISTES ELECTORALES



Pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2011, pour voter en 2012

PERSONNEL COMMUNAL

Depuis le 5 septembre 2011, Christine MARTINEZ (en contrat CDD) est venu renforcer l'équipe du service cantine

Nous lui souhaitons la bienvenue



PHARMACIES DE GARDE

SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE	
4	Vert Cornebarrieu	2	Darnes- Aussonne	1	Peyre Cornebarrieu	4	Le Mortier de Jade Beauzelle
11	Bernon Ferrer Grenade	9	Pharmacie de la Save- Montaigut	6	Sarthe Aussonne	11	Darnes
18	Combes Merville	16	Grand Selve Grenade	11	Grand Sud Grenade	18	Pharmacie de la Save- Montaigut
25	Le Mortier de Jade Beauzelle	23	Lopez Seilh	13	Vert Cornebarrieu	25	Grand Selve Grenade
		30	Medori Mondonville	20	Bernon Ferrer Grenade	1	Sarthe Aussonne
				27	Combes Merville		

Informations ○○○○○

PERMANENCE CONCILIATEUR DE JUSTICE CANTON DE GRENADE

Mr Denis LASERRE tiendra une permanence le premier, le troisième et le cinquième jeudi de chaque mois de 14h00 à 17h00 à l'Espace des Platanes (ancienne Gendarmerie) 10 allées Alsace Lorraine Rez de chaussée

Contact :

*Denis LASSERRE conciliateur de Justice-
Hôtel de Ville-31330 GRENADE SUR GARONNE
05.61.37.66.00/06.08.64.55.00*

ADMR - L'ASSOCIATION DU SERVICE A DOMICILE



L'ADMR favorise le maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées en les aidant dans l'accomplissement des actes essentiels (repas, toilettes et ménage, courses) de la vie quotidienne.

L'association s'engage à travers le personnel d'intervention qualifié : agent à domicile, employée à domicile, auxiliaire de vie sociale, à veiller au respect de la liberté, du mode de vie et des attentes de la personne aidée.

Gérée par une équipe de bénévoles, cette association emploie du personnel qualifié pour assurer la gestion et l'intervention à domicile sur tout le canton de Grenade.

Parallèlement, l'équipe administrative et les bénévoles s'occupent des démarches administratives et proposent la solution la mieux adaptée.

Dans les familles fragilisées par des difficultés passagères ou durables, la technicienne de l'intervention Sociale et Familiale et l'Auxiliaire de Vie Sociale de l'ADMR interviennent dans les tâches de la vie quotidienne et l'accompagnement social.

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile intervient pour aider les personnes âgées, malades ou dépendantes nécessitant une aide spécifique pour accomplir les actes essentiels de la vie, des soins infirmiers et d'hygiène.

*Pour vous-même, pour un membre de votre famille,
n'hésitez pas à vous renseigner à l'ADMR,
Tous les jours, aux heures habituelles de bureau
excepté le vendredi après-midi
43 rue de la Jouclane à Grenade
05 61 82 81 12*

Informations ○○○○○

SALON INNOV AGRI 2011



Il n'y avait pas que le soleil au rendez-vous. Dès la première journée, l'affluence permettait d'assurer que la 4^{ème} édition Innov-Agri Grand Sud-Ouest serait un nouveau succès. Les chiffres définitifs ont confirmé ce pronostic puisqu'avec 35 000 visiteurs sur 2 jours, le salon du machinisme en plein champ signe là encore son plus beau score.

« Nous avons vécu une excellente édition, avec une fréquentation en hausse et un record d'affluence pour le 1^{er} jour, avec près de 25 000 visiteurs », se réjouit Luc Faure, du Groupe France Agricole, organisateur de l'événement avec la Chambre d'Agriculture 31. « Les retours des exposants sont très positifs. Le moral des agriculteurs remonte et la qualité des échanges avec les exposants laisse espérer un redémarrage économique pour une filière machinisme marquée elle aussi par la crise. »

Au-delà de la dimension commerciale de ce salon, Innov-agri Grand Sud-ouest a confirmé son statut de lieu de diffusion d'idées et techniques nouvelles. Organisées par la Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne, partenaire du salon, les diverses conférences ont été bien suivies, tant par les agriculteurs que par des techniciens ou des étudiants.

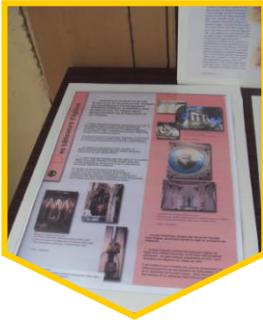


Informations ○○○○○○



LES 28^e JOURNÉES DU PATRIMOINE 2011

Les 13 communes de Save et Garonne ont organisé les 17 et 18 septembre derniers des expositions et visites guidées sur le thème du « Voyage du Patrimoine ».



En 1829, les 5 frères *Virebent* achetèrent un terrain à Launaguet où ils édifièrent une briqueterie où ils purent exploiter leur brevet de plinthotomie et exploiter une nouvelle méthode de moulage des briques. Les *Virebent* ont industrialisé ce nouveau procédé qui a permis de multiplier la production de pièces complexes comme les statues ou les bas-reliefs.

Ondes a pu souligner l'influence architecturale des *Virebent* dans les réalisations extérieures et intérieures de son église Saint Jean-Baptiste. En fait, c'est en 1840 qu'Auguste *Virebent* signa les plans de l'église d'Ondes ; le clocher-porche comporte décors en terre cuite et fronton triangulaire ; l'intérieur comporte pilastres ioniques, fresque en trompe d'œil sur la voûte du chœur.



L'église d'Ondes était déjà pourvue d'une chaire et d'un confessionnal réalisés par Mr Fontenilles en 1831. Mr Fontenilles était un menuisier local de Castelnau d'Estrètefonds ; il a travaillé pour plusieurs églises des alentours.



Remercions Danielle DE FORNI pour son travail de recherche et sa fidélité à l'organisation des journées du Patrimoine en sa qualité d'historienne locale à Ondes.

Informations ○○○○○

MISE EN SECURITE DES TERRAINS DE SPORT



Suite à des occupations illicites et répétées des aires de loisirs entraînant des dépenses importantes pour la commune (consommation d'eau, d'électricité, remise en état des terrains, réparations liées au vandalisme...) ainsi qu'une gêne pour nos concitoyens (impossibilité pour les enfants d'accéder aux terrains de foot, de tennis..) le conseil municipal a décidé l'installation de bornes cylindriques en acier sur le chemin d'accès au stade.

A ce titre nous vous rappelons l'interdiction de stationner devant les bornes : un accès pompiers doit être possible 24h sur 24h et tout véhicule entré avec autorisation doit pouvoir ressortir sans encombre.

Cette borne munie d'un système hydraulique est escamotable, elle permet le passage de plus gros véhicules et notamment le passage des secours.



Ces bornes espacées de 2 mètres permettent l'accès et le passage de tous les véhicules légers.

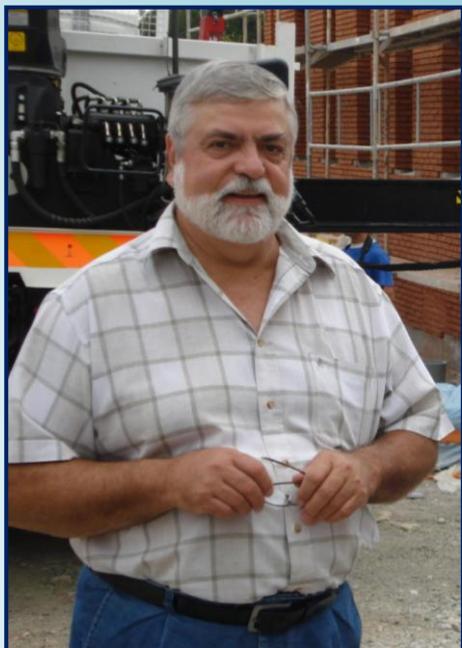
Informations ○○○○○

Hommage à Fernand Bentanax

Mardi 6 septembre 2011, la nouvelle nous est parvenue. Fernand Bentanax venait de nous quitter, emporté par une maladie foudroyante.

Le destin venait de frapper un homme de valeur exceptionnelle, un être hors du commun, un homme de conviction. Je garderai toujours en mémoire nos années d'étroite collaboration, d'amitié au sein des services techniques de la Communauté des Communes Save et Garonne

Fernand, pour moi tu resteras inoubliable.



Toute l'équipe municipale se joint à moi pour apporter notre soutien à tes très chers tiens.



Adieu Fernand !

Christian OUSTRI
Maire adjoint d'Ondes
Vice Président du service
« Protection et Mise en valeur de
l'Environnement »

Environnement et Ordures Ménagères



RAPPEL ORDURES MENAGERES

Constat

Dans les containers à ordures ménagères et sur le point de rassemblement des recyclables (P.R.V), nous constatons toujours toutes sortes de matériaux entreposés : chaises, appareils de chauffage, ordinateurs, cartons volumineux, etc...

Je vous rappelle :



✗ Les containers à ordures ménagères sont destinés exclusivement aux ordures ménagères.

✗ Les chaises, fous, appareils de chauffage, etc... doivent être amenés à la déchetterie.



✗ Les cartons :

- s'ils sont propres, doivent être découpés et introduits dans la colonne tri « Papiers cartons »
- s'ils sont souillés : ils doivent être découpés et mis dans les containers à ordures ménagères.



Pour les encombrants, je vous rappelle qu'un service a été mis en place par la Communauté de Commune Save et Garonne.

Marche à suivre :

Faites vous inscrire au secrétariat au **05.61.82.63.74**, donnez la liste de vos encombrants. Le camion grue passera devant chez vous pour récupérer vos encombrants.

Date de passage sur Ondes :

- ***9 novembre***
- ***14 décembre***

Je compte sur votre bonne volonté pour garder notre village propre et attrayant.

Heures d'ouverture de la déchetterie :

Du lundi au samedi : 9h-12h/13h30-18h

Et le dimanche : 9h-17h

Fermée le Mardi et jours fériés

05.61.82.35.03

Associations ○○○○○

FESTI WESTERN BIKE



L'association rassemble des passionnés de la Conquête de l'Ouest (cowboys, colons, indiens, country,...etc). Elle organise le Festival Country d'ondes et participe à de petits spectacles western pour tout évènement festif



*Si vous rêvez de l'épopée du far West,
n'hésitez pas à appeler le 09 79 32 54 25
et venez nous rejoindre. festiwest@ymail.com*

Associations ○○○○○

COMITE DES FETES

La Fête des Crespys

Le samedi 2 juillet s'est déroulée la fête des Crespys.

Dès le matin, le parcours chasse, organisé par Bernard Dimarch, président de l'ACCA de Ondes, a connu un vif succès.

L'après-midi, les joueurs de pétanque ont pu exercer leurs talents.



**La soirée s'est terminée autour du traditionnel repas champêtre servi aux rythmes de l'orchestre Jean-Paul ALBERT.
Merci à tous !**

Fête locale d'Ondes

Les 26, 27, et 28 août la fête locale d'Ondes s'est tenue avec son traditionnel vide-grenier du dimanche fort prisé du public (en atteste l'impressionnant nombre de véhicules), sur les espaces verts des bords de Garonne



Les trois jours ont connu un franc succès

Dès le vendredi soir, la fête a démarré par un feu d'artifice tiré sur le stade ; il y avait 22 ans que cela ne s'était produit.



Associations ○○○○○

Le concours amical de pétanque de samedi après-midi a réuni 50 participants dont 4 enfants, tous récompensés.

Le classement fut le suivant:

- les gagnants furent : ROUGÉ et GAZZERA
- les seconds : PÉRINETTI et ROGÉ
- les troisièmes : LABIT et MICHELIN



Une affluence toute particulière le samedi soir lors du repas campagnard organisé par le comité des fêtes. Public et élus d'autres communes ont

pu apprécier les jambons cuits à la broche.

Un grand merci aux grilladins qui des heures durant ont bravé la chaleur pour alimenter le foyer et titiller nos papilles gustatives. La soirée s'est terminée sur les rythmes endiablés distillés par l'orchestre « Tropica ». La buvette recueillit un franc succès.



Le comité des fêtes d'Ondes remercie l'ensemble des bénévoles qui ont œuvré pour le succès de ces 3 jours, qui se sont dépensés sans compter.

Un hommage tout particulier aux personnes qui ont assuré une cuisson parfaite des jambons et à Bernard et Louis qui ont tenu le concours de pétanque.

Associations ○○○○○



ONDES KARATE DO *L'été à Ondes Karaté*



Début juillet le stage sur la Méditerranée, à SERIGNAN, à été l'occasion pour Vincent Bousquet d'obtenir son 5eme kyu et Stéphane ROUY d'obtenir sa ceinture noire, tout sera désormais mis en œuvre pour qu'il obtienne son diplôme d'enseignant, qu'il prenne le relais afin d'agrandir encore le nombre de pratiquants du SHOTOKAI. Tout le club d'ONDES KARATE DO les encourage dans leur pratique quotidienne.



En août, juste retour d'invitations, après plus deux années passées à TAHITI, Stéphane ROUY a reçu pendant le mois de juillet un groupe de Tahitiens VIRI, TEPOUA et

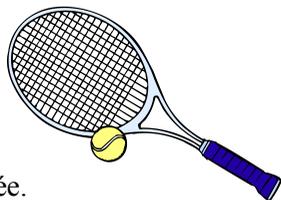
VAHIRAU venus de PIRAE, une petite ville de Polynésie Française. Nous les avons invités à s'entraîner avec nous.

ONDES TENNIS CLUB

C'est la rentrée pour le tennis à ONDES.

Venez-vous inscrire

A votre disposition deux terrains, la clef des cours toute l'année.



Nous pouvons vous proposer :
Des cours enfants (mercredi 18h30)
Des cours adultes
Des tournois enfants
Des tournois officiels adultes

**Contactez Mr Jacques-Olivier Le Breton
au 06 03 35 69 00**

A bientôt.
Le Bureau

Associations ○○○○○

LE PETIT COIN DES CHEVEUX D'ARGENT

Les cheveux d'Argents d'Ondes auront 30 ans en janvier 2012 :

L'association envisage d'organiser une fête pour célébrer cet événement.

Le vide-grenier du 28 août 2011

Les Cheveux d'Argent ont participé au 2^{ème} vide-grenier annuel organisé le 28.08.2011 par le Comité des Fêtes. Le soleil était au RDV et le stand, installé sous les ombrages, a attiré curieux et acheteurs.

Les ventes de vêtements, d'objets d'occasion, de crêpes et pâtisseries familiales ont permis de réaliser une bonne recette sur la journée



L'association remercie toutes les personnes qui ont fait du tri dans leurs armoires et placards et don de leurs trouvailles pour alimenter le stand.



NAISSANCES

Lou, Nadine, Marina BRANSON née le 16 juillet 2011

Nahia, Alexann MANSIOUS née le 27 juillet 2011

Axel MAILLARD né le 13 septembre 2011

Tom BACHON né le 26 septembre 2011

Mathis FELICITE né le 29 septembre 2011

Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents.

MARIAGES

*David GAZZERA et Nancy MESPOULET
le 25 juin 2011*

*Sébastien MARIET et Florence OUSTRI
le 6 août 2011*

*Jean-Claude TOMI et Patricia RAPIN
le 20 août 2011*

*Frédéric COCOLO et Cécile TEYSSEYRE
le 22 septembre 2011*

Nous adressons tous nos vœux de bonheur aux époux.

Cécile et Frédéric



Nancy et David



Florence et Sébastien



Soupe Potimarron – Marrons

Ingrédients (pour 3 personnes)

300 g de chair de



cuite

200 g de



pelés et cuits

20 cl de



3 fines tranches



4 cuillères à soupe d'eau

Sel et poivre

Faire griller les fines tranches de lard au gril et les égoutter sur du papier absorbant.

Dans un robot, mixer le potimarron coupé en cubes, les marrons égouttés, la crème et l'eau.

Saler poivrer.

Verser le tout dans une casserole et laisser mijoter pendant 15 minutes